

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE
- TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
MONTPELLIER
206, Rue DU COMTE DE MELGUEIL
34056 MONTPELLIER

L'Officier du Ministère Public

à

Monsieur B

Références à rappeler :

Référence :

Monsieur,

En réponse à votre courrier :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000210** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **ST JEAN DE VEDAS(34430)**, en date du
par procès verbal n° avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) :

dont vous avez fait l'objet, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de procéder au classement sans suite du procès-verbal référencé ci-dessus

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MONTPELLIER, /01/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE
- TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
MONTPELLIER
206, Rue DU COMTE DE MELGUEIL
34056 MONTPELLIER

L'Officier du Ministère Public

à

Références à rappeler : RO 22/00

Référence : AFM/MDM

Monsieur,

En réponse à votre courrier faisant suite à la réception d'avis d'amendes et condamnation pécuniaires, j'ai l'honneur de vous informer, qu'après examen des motifs invoqués, j'ai décidé de vous accorder une minoration pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **VILLENEUVE LES MAGUELONE(34750), DEPARTEMENTALE D185**, en date du **14/03/2022 à 04h13**, par procès verbal n° _____ dressé par **PN MONTPELLIER**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

En conséquence, veuillez vous adresser à la Trésorerie Hérault Amendes, en joignant le présent courrier et l'imprimé modifié :

156 rue Alfred Nobel
CS59541
34960 Montpellier cedex 2

qui pourra éventuellement vous accorder des facilités de paiement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MONTPELLIER, le 31/01/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC



TRES. HERRAULT AMENDES
156 RUE ALFRED NOBEL CS 59541
34960 MONTPELLIER CEDEX 2
TEL : 04 67 02 91 40

AMENDES ET CONDAMNATIONS PECTORAIRES
BORDEREAU DE SITUATION EN DATE DU 19.01.2023
COMpte NO BOS001133AA

M
31
34750
NE(E) LE 13.05.2001 A 34 MONTPELLIER FRANCE

REFERENCE	DATE DES FAITS	DATE TITRE EXECUTOIRE	NO	NO PV OU TITRE	NO VEHICULE	I	PRISE EN CHARGE	I	ANNULATION	I	RECouvreMENT (1)	I	SOLDE
011221364041	14.03.2022	24.11.2022	00063022	6142575005		I	375,00	I	0,00	I	0,00	I	375,00 E
011221364025	14.03.2022	24.11.2022	00063022	6142376005		I	375,00	I	0,00	I	0,00	I	375,00 E
Sous-TOTAL AMENDE(S)													750,00 E
AUTRES RECouvreMENTS													0,00 E
TOTAL DU COMPTE													750,00 E

MONTANT RESTANT DU EN EURO S : 750,00 E

2 CREANCE(S)

